

ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

05.10.17

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Marché public de travaux



**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
Hydraulique des Vallées du Croult
et du Petit Rosne**

**Opération 484 : Travaux d'aménagement de lutte contre les
inondations et valorisation du milieu naturel du secteur du
Vignois à Gonesse.**

Lot 2 : Espaces verts et travaux forestiers

Avenant n° 1

(Handwritten signature)

Avenant n° 1 au marché public de travaux d'aménagement de lutte contre les inondations et de valorisation du milieu naturel du secteur du Vignois de la commune de Gonesse.

Entre :

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne dont le siège est situé Rue de l'Eau et des Enfants à Bonneuil-en-France (95500), représenté par Monsieur Guy Messenger, Président du S.I.A.H, dûment autorisé à signer le présent avenant par délibération du Comité en date du *20 septembre* 2017 désigné ci-après par « le SIAH »

D'une part,

Et

La société VERT LIMOUSIN, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro de SIRET 308 757 269 00029, ayant son siège social au 184 chaussée Jules César à BEAUCHAMP (95250) représentée par Monsieur David PAPE, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués, désigné ci-après par « le Titulaire ».

D'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

6

L'opération 484 est relative aux travaux publics d'aménagement de lutte contre les inondations et de valorisation du milieu naturel du secteur du Vignois de la commune de Gonesse. Le lot n° 2 Espaces verts et travaux forestiers, maçonnerie et divers a été attribué à l'entreprise VERT LIMOUSIN par décision de la Commission d'Appel d'Offres du 06 juin 2016.

EXPOSÉ DES MOTIVATIONS ET JUSTIFICATIONS DU PRÉSENT AVENANT :

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte la nécessité de végétaliser le nouveau bassin de retenue qui doit récupérer les eaux pluviales de la ZAC dite Entrée Sud, à GONESSE.

Le marché public a été attribué pour un montant de 229 970,00 € HT.

Cette intégration paysagère représente un montant de 30 815,00 € HT, soit une augmentation de 13,4% du marché initial.

Il est nécessaire d'acter cette modification au marché initial par un avenant.

INCIDENCE FINANCIÈRE DU PRÉSENT AVENANT SUR LE MONTANT DU MARCHÉ INITIAL

Cet avenant modifie l'article 2 de l'acte d'engagement.

2. PRIX

2.1 Montant du marché

Montant hors TVA :	260 785,00 €
TVA au taux de 20,00 % :	52 157,00 €
Montant TTC :	312 942,00 €

II) ENTRÉE EN VIGUEUR DU PRÉSENT AVENANT

Les dispositions du présent avenant prendront effet au terme de la transmission de la délibération d'approbation de cet avenant par le SIAH du Coult et du Petit Rosne au Représentant de l'Etat et de sa publication au sein du SIAH.

Fait en deux exemplaires originaux

Le 9/9/17

David PAPE

Gérant de
l'entreprise VERT LIMOUSIN.

Guy MESSAGER,



Président du SIAH
Maire honoraire de Louvres.

Aménagement de lutte contre les inondations du quartier du Vignois à Gonesse - SIAH Di- 484

Travaux d'intégration des 2 bassins existants, avec création d'un bassin unique paysager- Lot 2
Espaces verts et travaux forestiers

Estimation MOE

Désignation des natures d'ouvrages et des prix d'application	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total	Sous-total
Travaux d'espaces verts					30 815,00 €
Ensemencement de prairie mésophile (réf. Lot 2) sur les berges et les zones ramblayées correspondant aux portions ramblayées des anciens bassins	m ²	5 600,00	0,90 €	5 040,00 €	
Fourniture et plantation de plantes aquatiques pour la périphérie du bassin	Unité	10 000,00	1,80 €	18 000,00 €	
Fourniture et plantations d'arbres 175-200 (intégration paysagère)	Unité	45,00	75,00 €	3 375,00 €	
Fourniture et plantation d'arbustes (intégration paysagère)	Unité	800,00	5,50 €	4 400,00 €	
Total pour l'intégration des 2 bassins, en euros HT				30 815,00 €	30 815,00 €